



GENS DU VOYAGE EN FRANCE

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE 2019 AUPRÈS DES ROMS
ET DES GENS DU VOYAGE

L'enquête en bref

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a questionné 4 659 Roms ou Gens du voyage âgés de 16 ans ou plus en Belgique, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni au sujet de leur situation sociodémographique et de leurs expériences de discrimination. En outre, l'enquête a recueilli des informations sur 8 234 personnes vivant dans les ménages des personnes interrogées et sur les infrastructures des aires d'accueil ou du voisinage. Le rapport d'enquête s'appuie également sur des informations émanant d'autres sources et concernant la population française en général. Les entretiens ont eu lieu de décembre 2018 à juillet 2019. Le **rapport d'enquête**, le **questionnaire** et le **rapport technique** sont disponibles en ligne.

En France, l'enquête a porté sur 1 544 Gens du voyage (Travellers) vivant dans des aires d'accueil.

Introduction

Il ressort de l'enquête qu'en Belgique, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni, la discrimination à l'égard des Roms et des Gens du voyage est courante. Au cours de l'année précédant l'enquête, près d'une personne interrogée sur deux (45 %) s'est sentie **discriminée**, 44 % ont été victimes d'un **harcèlement motivé par la haine** et 7 % ont subi des **agressions physiques motivées par la haine**.

D'autres données montrent que 45 % des Européens se sentent mal à l'aise à l'idée d'avoir des Roms ou des Gens du voyage comme voisins.

Seulement 21 % des Roms et Gens du voyage victimes de discrimination ont signalé le dernier incident auquel ils ont été confrontés ou ont déposé une plainte à ce propos.

En ce qui concerne l'éducation et l'emploi, la moitié des jeunes Roms ou Gens du voyage âgés de 16 à 24 ans qui ont été interrogés étaient **sans emploi ou n'étaient ni scolarisés ni en formation**, les jeunes femmes (58 %) étant plus touchées que les jeunes hommes (36 %).

De nombreux Roms et Gens du voyage interrogés sont confrontés à une **grande pauvreté** et à des **conditions de logement précaires**. Leur espérance de vie est aussi généralement plus courte que celle de la population en général.



Résultats de l'enquête en France

Discrimination et connaissance des droits

Au cours de l'année précédant l'enquête, la **discrimination dans différents domaines de la vie** (recherche d'un emploi, travail, éducation, santé, logement et autres services publics ou privés) à l'égard des Gens du voyage en France est, dans l'ensemble, inférieure à la moyenne de tous les groupes couverts par l'enquête dans les différents pays (35 % contre 45 %).

Toutefois, la moitié (52 %) de la population française se sentirait (très) mal à l'aise à l'idée d'avoir des Roms comme voisins. Cette proportion est nettement plus élevée que dans les autres pays couverts par l'enquête.

En France, seulement 47 % des Gens du voyage ont connaissance de l'existence de **lois contre la discrimination**. Ils sont encore moins nombreux (14 %) à **connaître un organisme de promotion de l'égalité (Le Défenseur des droits)**. Il s'agit du deuxième taux le plus bas de tous les groupes couverts par l'enquête.

La plupart des Gens du voyage qui ont été victimes de discrimination en raison de leur appartenance à cette communauté ne l'ont pas signalé aux autorités. Au cours des cinq dernières années, seuls 14 % d'entre eux ont **signalé un cas de discrimination ou déposé une plainte à ce propos**.

Harcèlement et crime de haine

Un tiers (35 %) des Gens du voyage en France ont vécu un **harcèlement motivé par la haine** (par exemple, des propos offensants en public ou en ligne) au cours des 12 mois précédant

l'enquête. Environ 5 % ont été victimes d'agressions physiques motivées par la haine.

En France, les Gens du voyage font moins **confiance à la police** que la population française en général.

Éducation

Dans la communauté des Gens du voyage en France, seuls 32 % des enfants âgés de 4 ou 5 ans bénéficient de **l'éducation de la petite enfance** (contre la quasi-totalité des autres enfants du même âge en France). Ce taux figure également parmi les plus faibles de tous les groupes couverts par l'enquête.

Dans la tranche d'âge des 6-15 ans, seulement 82 % des Gens du voyage fréquentent l'école, un pourcentage bien en-dessous du taux de scolarisation des enfants en France en général et du taux observé dans la plupart des autres groupes couverts par l'enquête. La proportion de Gens du voyage âgés de 18 à 24 ans en France qui **quittent le système scolaire** bien avant ou juste après le collège est l'une des plus élevées (84 %) parmi les groupes couverts par l'enquête. Seuls 12 % des Gens du voyage âgés de 20 à 24 ans ont terminé l'enseignement secondaire supérieur. Cette proportion est nettement inférieure à celle observée dans la population française en général (89 %).

Environ un tiers (34 %) des Gens du voyage âgés de 45 ans et plus en France n'ont achevé aucun cycle d'étude ou n'ont jamais suivi d'**éducation formelle**. Cette proportion diminue dans les tranches d'âge inférieures (7 % des 16-24 ans et 13 % des 25-44 ans).

Dans tous les groupes couverts par l'enquête, **un environnement scolaire hostile ou les intimidations subies** ont été la raison principale du décrochage scolaire des enfants avant l'âge



de 15 ans (10 %) et de l'abandon des études chez les jeunes de 18 à 24 ans (5 %). Aucune donnée n'est disponible pour la France uniquement. Près d'un cinquième (19 %) des enfants de Gens du voyage en France ont enduré des propos offensants ou menaçants, tels que des insultes ou des invectives en raison de leur appartenance à cette communauté.

Emploi

Les Gens du voyage âgés de 20 à 64 ans sont nettement moins nombreux (37 %) à avoir un **travail rémunéré** (à temps plein, à temps partiel, ponctuel, indépendant, occasionnel ou exercé au cours des quatre dernières semaines) que la population générale en France (68 % en situation d'emploi). Parmi les Gens du voyage exerçant un travail rémunéré en France, seuls 41 % ont un emploi à temps plein et nombreux sont ceux dont l'emploi n'est qu'occasionnel ou ponctuel (26 %). Ils ne sont que 18 % à avoir un contrat à durée indéterminée.

Comparé aux autres groupes couverts par l'enquête, l'écart entre les taux d'emploi des femmes et des hommes est également le plus prononcé : seulement 13 % des femmes ont un travail rémunéré, contre 64 % des hommes. En France, la proportion de Gens du voyage **sans emploi et ne suivant ni enseignement ni formation** est considérablement plus élevée chez les femmes âgées de 16 à 24 ans (76 %) que chez les hommes de la même tranche d'âge (43 %).

Santé et soins

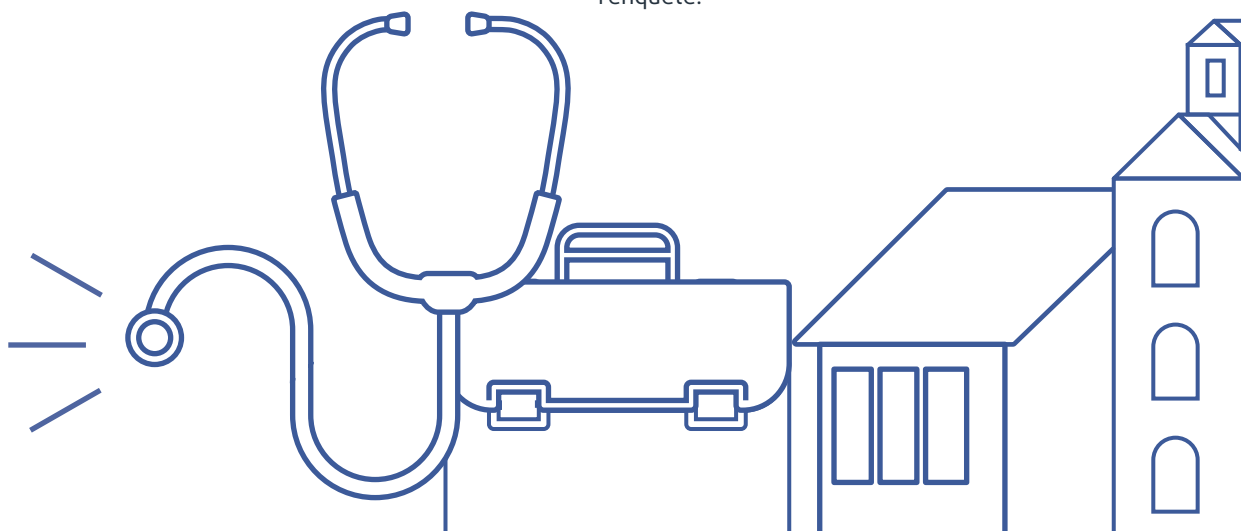
En France, trois quarts (76 %) des Gens du voyage estiment que leur **santé** est bonne ou très bonne, contre 68 % de la population générale. De tous les groupes couverts par l'enquête, c'est le seul qui affiche un tel score.

Par rapport à la population générale en France, les Gens du voyage signalent un peu moins souvent être confrontés à des **limitations** dans leurs activités quotidiennes pour des raisons de santé (25 % contre 22 %). Toutefois, les plus âgés d'entre eux (45 ans ou plus) indiquent que leur état de santé se détériore et ils sont plus souvent (fortement) limités que le reste de la population française dans la même tranche d'âge.

L'espérance de vie des hommes de la communauté des Gens du voyage est inférieure de 7,9 ans à celle des hommes en général en France. Quant aux femmes de la communauté des Gens du voyage, comparé à la moyenne nationale, elles vivent 10,9 ans moins longtemps.

Pauvreté et exclusion sociale

Au sein de la communauté des Gens du voyage en France, quatre personnes sur dix (38 %) vivent dans des ménages qui éprouvent des difficultés (considérables) à **joindre les deux bouts**. Ce pourcentage est nettement supérieur à celui de la population générale en France (18 %). En France, 10 % des Gens du voyage ont déclaré qu'un membre de leur ménage est allé **se coucher le ventre vide** au moins une fois au cours du mois précédant l'enquête.



Environ un cinquième (22 %) des Gens du voyage et leurs enfants vivent en situation de **privation matérielle aiguë**. C'est quatre fois plus que dans la population générale en France (5 %). Cette situation signifie qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter des produits de base. Cela concerne notamment des dépenses imprévues, une semaine de vacances par an, un repas nourrissant, un chauffage adéquat, un lave-linge, une télévision, un téléphone ou une voiture, des paiements réguliers tels que le remboursement d'un crédit hypothécaire, un loyer ou des factures de services d'utilité publique.

Accès au logement et mode de vie nomade

Les Gens du voyage vivent presque exclusivement dans des abris mobiles/caravanes. Comparés aux autres groupes de Roms et Gens du voyage, ils se déplacent beaucoup et changent souvent d'aires d'accueil.

Comparativement à d'autres groupes couverts par l'enquête, les aires d'accueil françaises semblent avoir des infrastructures de base relativement satisfaisantes, disposant par exemple d'un approvisionnement en électricité et en eau, d'un système d'évacuation des eaux usées ou encore d'un service de collecte des déchets. Cependant, seulement 36 % des Gens du voyage qui séjournent dans des aires d'accueil en France ont accès aux transports publics et ils ne sont que 29 % à avoir accès aux services postaux.

Les Gens du voyage sont deux fois plus nombreux que la population générale en France (31 % contre 15 %) à faire état de **problèmes environnementaux** – tels que pollution, suie, fumée, poussière, nuisances olfactives ou eaux polluées – dans leur localité de résidence.

« Notre site se trouve près d'un dépôt d'amiante, nous sommes obligés de déménager tous les deux ou trois mois, car il n'y a pas de place dans les camps. »

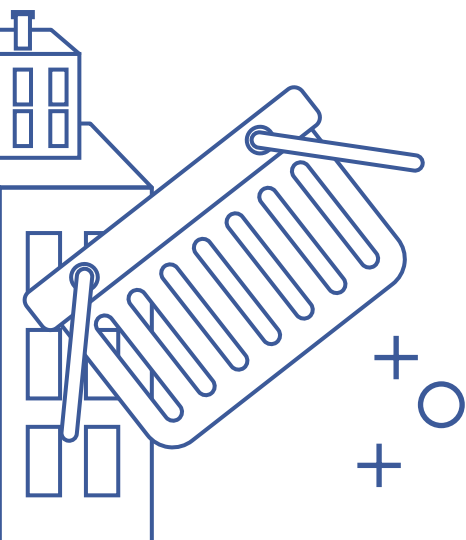
(France, homme de 63 ans, communauté des Gens du voyage)

Près d'un tiers (29 %) des Gens du voyage en France se sont sentis discriminés en essayant de **louer ou d'acheter un logement** au cours des cinq dernières années précédant l'enquête. Ce pourcentage est inférieur à celui constaté pour les autres groupes couverts par l'enquête.

La plupart des Gens du voyage en France (71 %) estiment qu'il n'y a **pas assez d'endroits** pour eux – en particulier des aires d'accueil appropriées. Au cours des cinq années précédant l'enquête, environ 5 % des ménages interrogés dans la communauté des Gens du voyage ont été expulsés ou contraints de partir par les autorités. C'est l'une des plus fortes proportions d'**expulsions** parmi tous les groupes couverts par l'enquête. Une personne sur cinq (20 %) de la communauté des Gens du voyage en France (principalement dans les aires d'accueil) s'attend à être expulsée ou contrainte de partir dans les six prochains mois.

« La municipalité nous parque devant une installation de traitement des eaux usées. Nous sommes isolés de la ville. »

(France, femme de 16 ans, communauté des Gens du voyage)



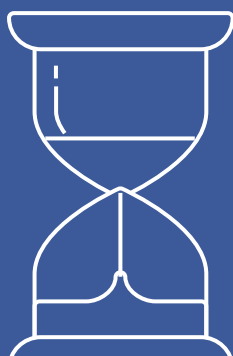
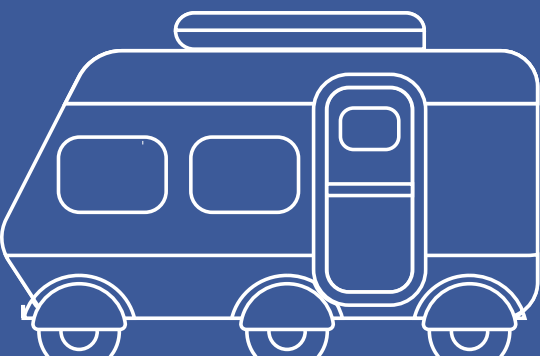
Qui était couvert par l'enquête ?

En France, l'enquête a porté sur les Gens du voyage qui vivent dans des aires d'accueil publiques ou privées. Tous ont reçu une liste leur permettant de s'auto-désigner comme Roms, Gens du voyage, Voyageurs, Yéniches, Tsiganes, Gitans, Sinté, Manouches ou appartenant à tout autre groupe. Les Roms et Gens du voyage vivant en dehors des aires d'accueil ou dans des bidonvilles n'ont pas été inclus dans l'enquête, parce qu'il n'était pas possible d'obtenir un échantillon représentatif. C'est la deuxième fois depuis 2011 que la FRA mène une enquête auprès des Gens du voyage en France.

Gens du voyage

Le terme « Gens du voyage » a remplacé le terme « nomade », qui était utilisé dans les années 1970. Il concerne les personnes dont le logement principal est, au moins six mois par

an, une caravane mobile. Les experts estiment qu'il y a environ 250 000 à 300 000 Gens du voyage en France. Plus de la moitié des Gens du voyage vivent dans des aires d'accueil. Il s'agit généralement de grandes aires municipales sur lesquelles vivent, dans leurs propres caravanes, les Gens du voyage, en se déplaçant de temps à autre. Les aires plus vastes, qui sont fermées pendant l'hiver, n'ont pas été incluses dans l'enquête. L'enquête a également porté, dans une moindre mesure, sur les Gens du voyage qui vivent sur des terrains familiaux. Un terrain familial est un espace public ou privé pouvant être loué ou détenu en pleine propriété par les Gens du voyage.



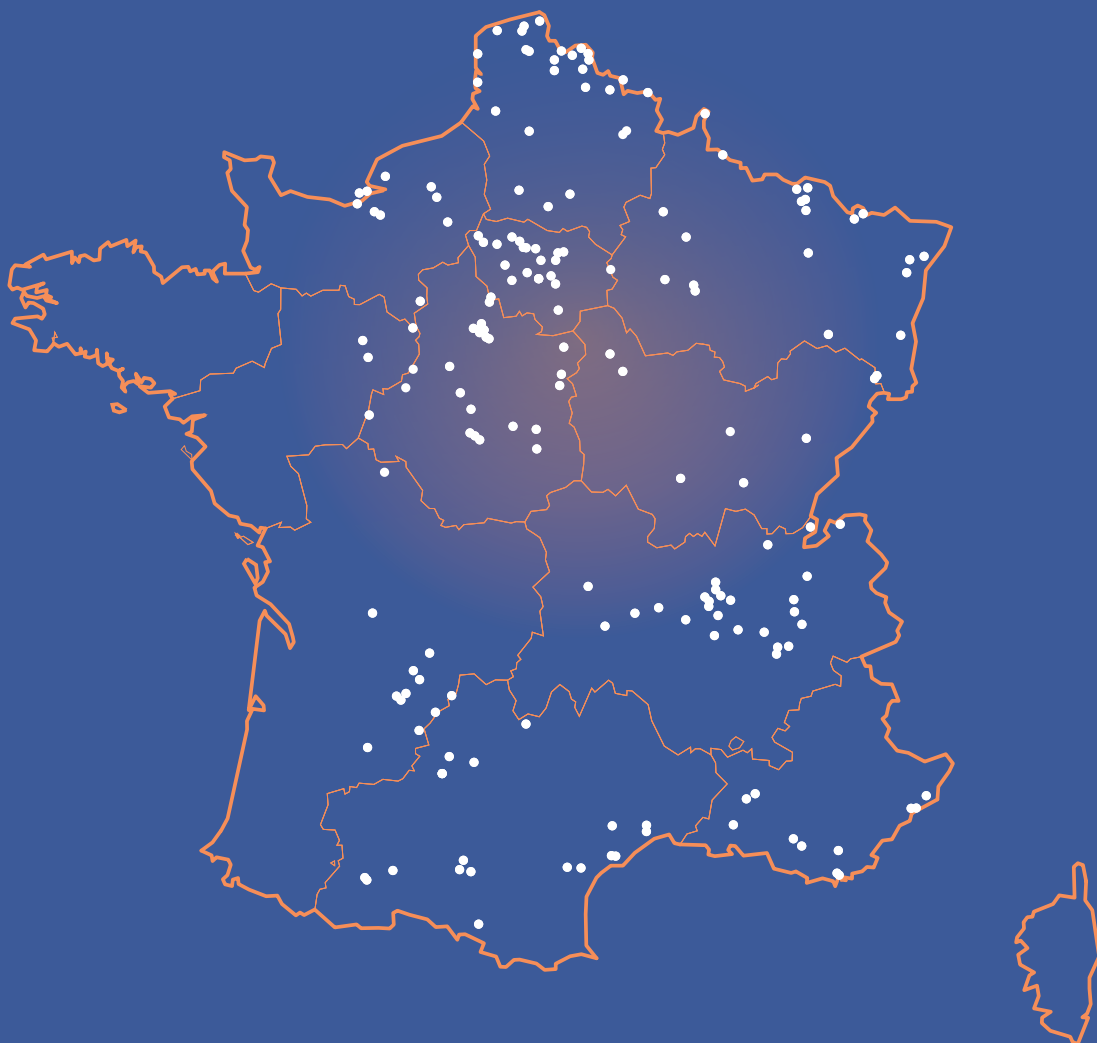
Où se sont déroulés les entretiens ?

La FRA a interrogé 1 544 Gens du voyage en France. Tous les entretiens ont été réalisés en français. Les entretiens ont eu lieu principalement dans des aires d'accueil choisies au hasard sur le territoire de la France. Dans la mesure du possible, les visites dans les aires d'accueil ont été organisées par l'intermédiaire des municipalités et des gestionnaires des aires d'accueil.



1544

GENS DU VOYAGE



Source: FRA, unités primaires d'échantillonnage de l'enquête de 2019 auprès des Roms et des Gens du voyage, carte : EUROSTAT GISCO

Qui a procédé aux entretiens ?

En France, les entretiens ont été menés par 71 interviewers expérimentés et formés. Dans la mesure de leur disponibilité, les gestionnaires des aires d'accueil ont apporté leur aide en présentant les interviewers et en instaurant un climat de confiance dans le groupe de personnes interrogées..



FRA – EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS

Schwarzenbergplatz 11 – 1040 Vienna – Austria

T +43 158030-0 – F +43 158030-699

fra.europa.eu

 facebook.com/fundamentalrights

 twitter.com/EURightsAgency

 linkedin.com/company/eu-fundamental-rights-agency



Publications Office
of the European Union